

PERF'ENERGIE

La transition énergétique au service de la compétitivité de l'entreprise



Contexte

- Un programme régional mis en œuvre par la CCI Paris Ile de France et la CCI Essonne avec le soutien de l'ADEME et de la Région Ile de France



Objectifs

- Réduire la facture énergétique et les émissions de CO2
- Améliorer le confort thermique et les conditions de travail des salariés
- Moderniser l'outil de production
- Augmenter la valeur patrimoniale des bâtiments de l'entreprise
- Passer aux énergies renouvelables

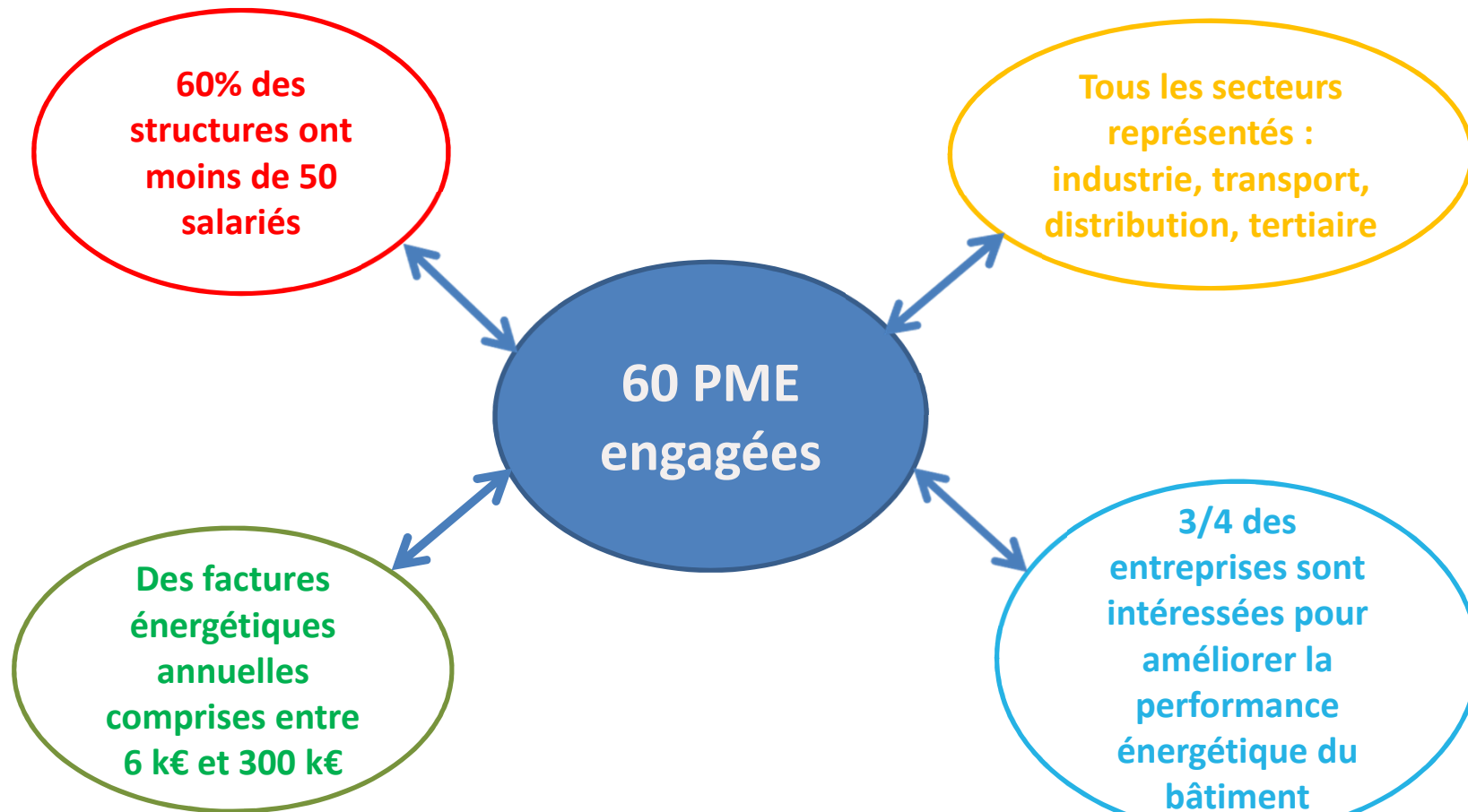
Le dispositif

- 5 à 6 jours d'audits énergétiques instrumentés (selon NF EN 16247)
- Remise d'un rapport avec TRI, hiérarchisation des actions
- Prestation réalisée par un groupement de prestataires indépendants sélectionné par la CCI
- Accompagnement individuel et/ou collectif à la mise en place d'une gestion de l'énergie (ISO 50001 ou non) pour les entreprises qui veulent aller plus loin

Les modalités

Prestation	Type d'entreprises	Tarif PME	Appui individuel	Session collective
Diagnostic énergie instrumenté (selon NF EN 16247)	< 50 salariés	1 100 €HT + 300 €HT*	5j + 1j*	-
	> 50 salariés	1 300 €HT + 300 €HT*	6j + 1j*	-
Management de l'énergie (ISO 50 001 ou non)	Certification ISO 14001	1 100 €HT	3j + 1,5j audit blanc	3 jours
	< 250 salariés	A définir	En fonction de l'objectif de l'entreprise	-

Premiers enseignements



Premiers enseignements

Entre 3 et 4 actions par entreprise avec un ROI < 5 ans

Actions récurrentes : contrats, « relamping », gestion et régulation, équipements de chauffage, isolation, VMC double flux,...

Des économies de 10 k€ annuelles en moyenne par entreprise

39 Tonnes de CO2 évitées en moyenne par entreprise





**POUR EN SAVOIR
PLUS :
www.cci-paris-idf.fr
0820 012 112**

